

Choix prépa CRFPA : demande d'avis !!!

Par **law4life**, le **05/08/2015** à **18:16**

Bonjour à tous,

Je suis plus ou moins nouveau sur le forum (je suis inscrit depuis longtemps mais je n'ai pas eu l'occasion de me connecter depuis fort longtemps).

Tout d'abord, une petite présentation s'impose : j'ai 23 ans, je viens de valider mon Master 2 à Assas et je repars pour un second Master 2 à Dauphine, histoire de piger 2-3 petites choses en finance.

Je souhaite devenir avocat, je suis d'ailleurs en stage dans un grand cabinet d'avocat. Et nous arrivons enfin au cœur du sujet : je souhaite passer le CRFPA et pour ce faire je souhaite m'inscrire dans une "prépa privée".

Mais voilà, j'ai quelques contraintes, notamment en matière de temps : l'année prochaine je suivrais un M2 en apprentissage (2 jours de cours ultra blindés, 3 jours en entreprise bien plus cools), en outre la caractéristique de l'apprentissage est (en pratique) de durer au minimum 1 an, ce qui fait que je n'aurai pas mon été de libre pour "bachoter" comme tout bon étudiant.

Je pense m'orienter vers une prépa annuelle, à distance. Je suis assez bosseur de nature, ce n'est pas tant le cadrage qui me manque mais les entraînements (particulièrement en matière de note de synthèse).

Je me tourne donc vers vous pour savoir si certaines prépas étaient mieux que d'autres ? J'ai regardé rapidement le CFJ, le pré-barreau, capavocat, ... mais il y a tellement d'offres et d'avis divergents que je ne sais pas vraiment où aller ...

Merci d'avance pour vos réponses !!!

Par **marianne76**, le **07/08/2015** à **11:14**

Bonjour,

Pourquoi une prépa privée ? Il s'agit d'un examen et non d'un concours, pourquoi donc ne pas tout simplement s'inscrire à l'IEJ sachant que cela peut se combiner avec un Master j'ai beaucoup d'étudiants qui ont fait les deux.